

## REPERTOIRE DES METIERS

## **CHARGE DE TRAVAUX**

COMMUNAUTE AGGLOMERATION FLERS AGGLO

V3

## **DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT**

AGENT CDD REMPLACEMENT		
IDENTIFICATION	FICHE DE POSTE	Juillet 2018
Direction/Service	Direction eau et assainissement de la communauté d'agglomération FLERS AGGLO. Pôle réseaux	
Cadre d'emplois	Des Techniciens, agents de maîtrise et/ou adjoints techniques principaux	
Groupe fonction	B3-1 Cadre expert ou opérationnel	
Cadre responsable	Responsable du pôle réseaux, directeur adjoint	
Relations fonctionnelles	Le responsable assurance qualité environnement Les chefs de service de la direction eau et assainissement Les équipes des services usines eaux usées, usines eau potable, réseaux, gestion clientèle Les agents des autres directions de la communauté d'agglomération FLERS AGGLO et de la Ville de Flers Les élus Les abonnés eau et assainissement Les concessionnaires de voirie et de réseaux Les partenaires institutionnels Les autorités administratives (DDT, AFB, ARS, Agences de l'Eau,) Les prestataires extérieurs (fournisseurs, entreprises de travaux publics,)	
Lieu de travail	Site de la direction eau et assainissement au 1, rue d'Athis à Flers – Tous sites de la direction eau et assainissement – Tout le territoire de FLERS AGGLO	
Temps de travail Cycle de travail	Temps complet Cycle de travail protocole ARTT	
Sujétions	Astreinte technique – Réunions en soirée	
Conditions d'exercice	Activité à caractère administratif et technique – Travaux en extérieur et aux intempéries – Interventions en milieu confiné – Interventions en milieu insalubre Port obligatoire des EPI	
Références Document Unique Evaluation Risques	Chargé de travaux	

## **DEFINITION**

Le/la chargé(e) de travaux prend en charge les études et l'exécution des travaux confiés à l'entreprise sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la collectivité.

	MISSIONS	ACTIVITES
	MANAGEMENT	COORDINATION ET PILOTAGE
	Met en œuvre la politique	Est force de proposition
1	définie par les élus sous	Consulte et informe les élus référents
	l'impulsion du directeur eau et assainissement	<ul> <li>Conçoit les actions à engager à partir des choix stratégiques validés</li> <li>Traduit les orientations politiques en plans d'action</li> </ul>
		Participe à l'élaboration et au suivi du budget du pôle, pour la partie concernant les études
	Collabore à la gestion administrative du pôle	et travaux neufs
2	réseaux, en lien avec le	Assure le montage et le suivi des dossiers de demande de subventions
	responsable du pôle	<ul> <li>Rédige les rapports pour les décisions et délibérations du conseil communautaire</li> <li>Met en place des indicateurs nécessaires à l'évaluation du service rendu</li> </ul>
	directeur adjoint	Collecte les informations nécessaires à l'élaboration du rapport d'activités annuel
3	Dialogue avec les	Informe et consulte la DDT, l'ARS et l'AFB
	institutions partenaires Participe aux projets	Participe aux réunions de la direction
4	transversaux de la direction	Relaie l'information dans le pôle et réalise les comptes rendus à sa hiérarchie
	eau et assainissement	Met en œuvre les projets de service de la direction dans son champ d'activités
	Assure la veille juridique et	Consulte les sources d'informations professionnelles
5	technique dans son secteur d'activité	Participe régulièrement à des journées d'étude ou d'information  Facce des des des des des des des des des de
	Participe au pilotage du	<ul> <li>Formation dans le cadre du plan de formation de la collectivité</li> <li>Assiste le directeur et le responsable de pôle, directeur adjoint</li> </ul>
6	service	Assiste le directeur et le responsable de pole, directeur adjoint
	MISSIONS	ACTIVITES
	OPERATIONNELLES	PRINCIPALES
		Participe à la définition des orientations stratégiques du service et à l'élaboration des
	Doutioine à la définition et	programmes et de la planification associée  Assure le lancement et la réalisation et/ou suivi des études préalables
	Participe à la définition et à la mise en œuvre d'une	<ul> <li>Assure le lancement et la realisation evou suivi des études préalables</li> <li>Pilote et suit les diagnostics préalables des réseaux</li> </ul>
7	politique de travaux sur les	Met en œuvre des procédures liées à la commande publique
	réseaux d'eau potable et	Négocie avec les propriétaires fonciers pour permettre la mise en action des programmes
	d'assainissement	de travaux projetés ou validés par la collectivité
		<ul> <li>Participe à la validation des choix techniques des équipements retenus après consultation</li> <li>Participe à l'équipe projet et de coordination des actions prévues</li> </ul>
		Evalue le patrimoine et les risques
		Définit les besoins en matériel pour la réalisation des travaux
		Planifie et contrôle la réalisation des travaux : matériaux employés, travail dans les règles
	Doutioine à la définition des	de l'art,
	Participe à la définition des besoins en équipement et en	<ul> <li>Vérifie quotidiennement les travaux effectués</li> <li>Effectue un reporting sur des cahiers de suivi des détails écrits ou dessinés de l'exécution</li> </ul>
8	suit la bonne exécution	des travaux
	pendant les travaux	Rédige des comptes-rendus des observations effectuées
		Assure la coordination des interventions des ouvriers et/ou des entreprises  Transmet et d'acquire du respect des instructions.
		<ul> <li>Transmet et s'assure du respect des instructions</li> <li>Contrôle les règles de prévention et de sécurité</li> </ul>
		Suit les études préalables aux travaux
	Suit et contrôle les travaux	Suit les travaux réalisés par les aménageurs
9	sur les réseaux réalisés par	Instruit en collaboration avec le responsable du pôle des demandes de rétrocession en demains public en lieu avec les compresses.
	des tiers	domaine public en lien avec les communes  Interprète les documents budgétaires et comptables
		Vérifie le coût des ouvrages
		S'adapte aux contraintes financières liées à des financements extérieurs à la collectivité
10	Assure la gestion budgétaire	Contrôle la gestion des engagements des dépenses
	des travaux	<ul> <li>Contrôle la passation et l'exécution des marchés publics</li> <li>Compare le détail des attachements avec celui des relevés ou des factures et procède à la</li> </ul>
		certification de ce contrôle
		Contrôle le non-dépassement de crédits
	A	Se charge de l'animation d'un système de contrôle adapté (procédures, documents,
11	Assure une gestion administrative des travaux	traçabilité,)  • Rédige des documents administratifs : comptes-rendus, ordres de service, bons de
	administrative ues travaux	Redige des documents administratils : comptes-rendus, ordres de service, bons de commande, attachements,
	Anime et pilote les équipes de chantier	Met en œuvre l'harmonisation des méthodes de travail entre équipes
		Anime les réunions avec les entreprises
12		Anime les réunions de chantier  Capacit les autile de placification et les procédures de captrâle.
		<ul> <li>Conçoit les outils de planification et les procédures de contrôle</li> <li>Veille à la réactivité et à la qualité des services rendus</li> </ul>
		<ul> <li>Veille à la réactivité et à la qualité des services rendus</li> <li>Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers</li> </ul>
13	Organise la relation avec la	
13	population	Elabore et anime le dispositif d'accueil du public
		$2 \mid$

14	Tient à jour les documents qualité et environnement du pôle et suit le système de management de la qualité et de l'environnement	<ul> <li>Aménage le temps de travail pour être disponible vis-à-vis du public</li> <li>Développe des dispositifs de concertation avec le public</li> <li>Pilote les processus du pôle réseaux du système de management de la qualité et de l'environnement</li> <li>Tient à jour les registres, les dossiers d'exploitation et des enregistrements qualité et environnement du pôle réseaux</li> <li>Applique les modes opératoires du système de management qualité et environnement</li> <li>Respecte les procédures établies</li> <li>Assure l'encadrement des stagiaires</li> </ul>	
	MISSIONS	ACTIVITES	
	OPERATIONNELLES	OCCASIONNELLES	
15	Remplace occasionnellement le responsable du pôle réseaux et les cadres du pôle exploitation et travaux en régie	En cas d'absence de courte durée du responsable de pôle (directeur-adjoint de la direction eau et assainissement), du technicien et du contremaître exploitation et travaux en régie, peut être amené à assumer tout ou partie de leurs missions pour assurer la continuité du service	

	COMPETENCES			
1 SAVOIR	Maîtriser les techniques et règles concernant les domaines de la conception et de la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, des branchements sur réseaux d'eau potable et d'assainissement, et la conduite d'opération Maîtriser les VRD, l'assainissement et la topographie Connaître la maçonnerie appliquée aux réseaux Disposer de bonnes notions sur les règles de sécurité des travaux sur voiries  Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels Avoir des connaissances en matière de gestion budgétaire et comptable nécessaires à la réalisation des missions  Maîtriser les outils informatiques et cartographiques (SIG) et les principaux outils bureautiques  Disposer de compétences managériales (animation d'équipe, gestion de conflits,)			
2 SAVOIR FAIRE	Etre titulaire du permis B  Savoir suivre et respecter la démarche qualité et environnementale : procédures, modes opératoires, consignes et plannings,  Savoir lire, analyser un plan et réaliser des implantations Savoir se tenir au courant des évolutions technologiques en lien avec l'eau et l'assainissement Savoir appliquer une méthodologie de gestion de projet  Savoir diriger une équipe Savoir mettre en œuvre les techniques de communication orale et écrite Savoir expliquer et donner des consignes de réalisation Savoir déléguer et valoriser les compétences des membres de l'équipe  Savoir organiser son travail Savoir prendre des décisions dans l'urgence Savoir rendre compte Respecter avec précision toutes les consignes d'hygiène et de sécurité			
3 SAVOIR ETRE	Etre rigoureux/se  Etre disponible, autonome et réactif  Disposer d'un bon relationnel Savoir travailler en équipe et disposer de facilités de communication  Etre capable de travailler en milieu insalubre  Avoir le sens du service public et en partager les valeurs Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des situations et des informations			
EVOLUTION (In and find find)	Dans le cadre d'emplois			
(le cas échéant)				
OBSERVATION	La présente fiche n'est qu'un cadre indicatif susceptible d'évolution en fonction des nécessités du service			